



**ENSEMBLE,
RÉDUISONS
LES HERBICIDES
DANS NOS
CIMETIÈRES**

Entretenir
autrement les
lieux de mémoire
en Bourgogne

40%

de la pollution des eaux superficielles est due aux produits phytosanitaires utilisés en zones non agricoles alors que ceux-ci ne représentent que 10% du volume total vendu en France.

6h

de fermeture d'un cimetière sont obligatoires lors d'un traitement phytosanitaire afin de limiter le risque d'exposition du public.

0

« Zéro phyto », c'est l'objectif que se fixent de plus en plus de communes pour entretenir leur cimetière en utilisant des techniques alternatives.

Respecter la mémoire et l'environnement

Dans les cimetières de Bourgogne, les produits phytosanitaires sont utilisés pour supprimer les herbes jugées indésirables. En raison de leur toxicité, l'usage approprié de ces produits devient un enjeu public :

Risque sanitaire

Les molécules contenues dans les produits phytosanitaires peuvent présenter divers effets nocifs pour la santé humaine. Certaines d'entre elles peuvent ainsi être cancérogènes, mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction. En outre, ceux qui les manipulent sont les premiers exposés.

Danger environnemental

Les pesticides se dégradent lentement après leur application et ils peuvent être retrouvés dans tous les compartiments de l'environnement : air, eau, sols...

Contrainte réglementaire

Afin de limiter les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, leur usage est réglementé. La réglementation en vigueur est aujourd'hui en cours de révision afin de restreindre l'usage de ces produits, en particulier dans les lieux publics.

Pour protéger notre environnement et la santé de tous, il est temps d'agir et de changer nos pratiques.

Le saviez-vous ?
Un entretien sans pesticides participe à enrichir la biodiversité de votre cimetière

Quelles démarches, quelles solutions ?

En pratique, chacun peut changer ses habitudes et adopter de nouveaux gestes.

Pour les communes

Nettoyer les allées avec un outillage adapté : désherbeur thermique ou mécanique, outils manuels (grattoirs, binettes).

Engazonner les allées, trottoirs et surfaces : moins de gravier, c'est moins de traitements.

Végétaliser des parterres pour combler les espaces complexes, créer des massifs avec mise en place de paillis pour limiter la pousse des herbes indésirables.

Planifier des interventions de tontes et tailles régulières pour maintenir un cadre agréable.

Favoriser la faune et la flore : prairies libres ou nichoirs à oiseaux sont des régulateurs naturels !

Pour les particuliers

Nettoyer les sépultures à la brosse et à l'eau sans adjuvant chimique (eau de Javel...).

Ne pas répandre de liquides potentiellement dangereux autour de sa concession.

Gratter les mousses et herbes en s'équipant de petits outils de jardinage.

Limiter les apports de terres ou sables extérieurs : ils peuvent contenir des graines de plantes indésirables.

Demander conseil aux jardiniers et agents communaux pour fleurir les sépultures avec des plantes adaptées.

Ailleurs en France...

Des cimetières « zéro phyto » existent et ça fonctionne ! Par exemple à Versailles ou dans des communes telles Chavagne (3700 hab. Ille-et-Vilaine) ou Lardy (5500 hab., Essonne). Selon sa taille et ses moyens, chacun trouve la démarche qui lui convient.

En Bourgogne, agissons ensemble

Les partenaires publics s'engagent :

Le plan Écophyto est piloté et coordonné
par la DRAAF Bourgogne

→ www.draaf-bourgogne.agriculture.gouv.fr

Aides et soutien aux initiatives des collectivités :

Région Bourgogne

→ www.region-bourgogne.fr

Les Agences de l'Eau

→ www.lesagencesdel'eau.fr

**Vous souhaitez être conseillé pour votre
projet communal ?**

FREDON Bourgogne

→ www.fredon-bourgogne.com

Pour aller plus loin...

Le plan Écophyto en zones non agricoles

→ www.ecophytozna-pro.fr

La qualité des eaux par la DREAL Bourgogne

→ www.bourgogne-developpement-durable.gouv.fr

Les pratiques alternatives

→ www.jardiner-autrement.fr

